LA CRÉATION DU LEVANT CONTEMPORAIN

Ali ISSA
Doctorant - Enseignant à Sciences Po Paris
ali.issa@sciencespo.fr

Lycée International François Ier de Fontainebleau
14 mars 2018

L'Empire ottoman au XIXème siècle

1815

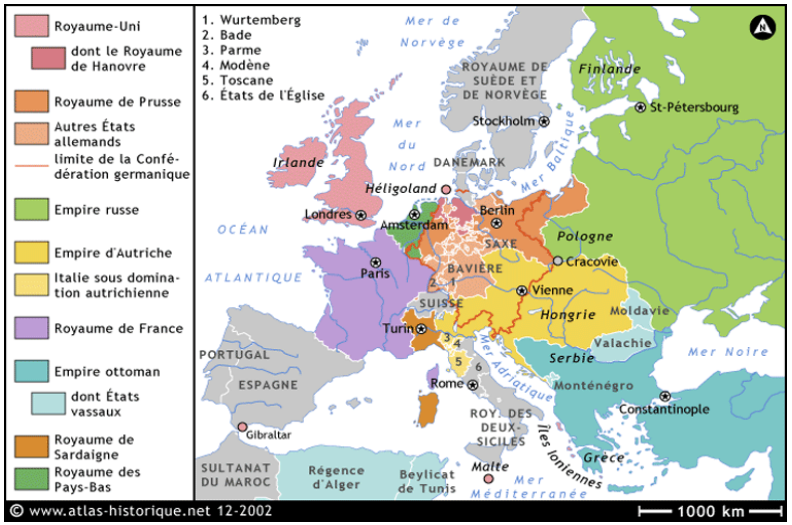

1839

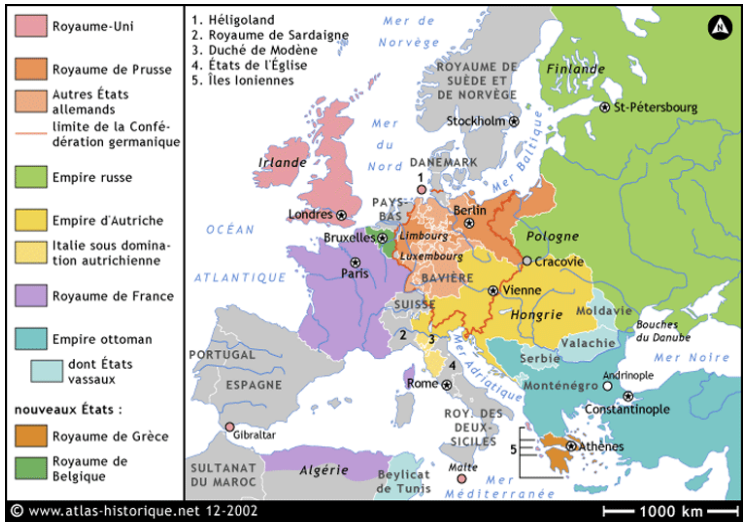

1858

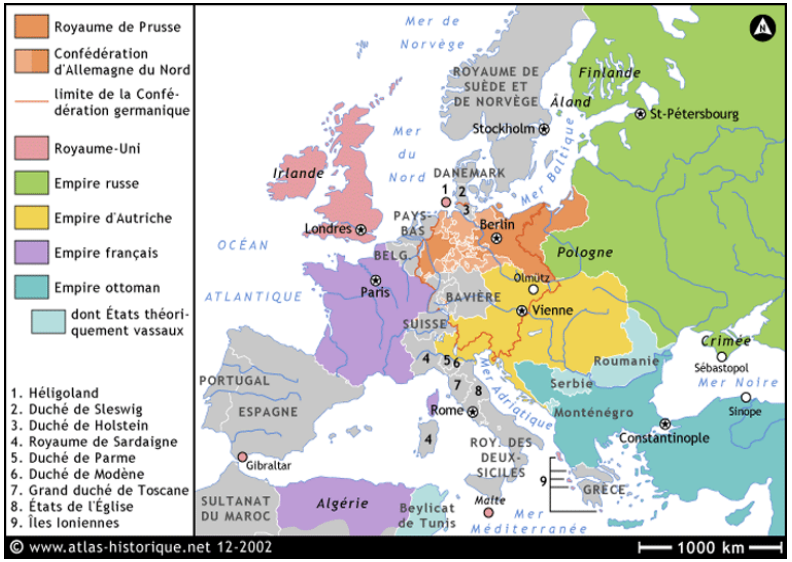

1878

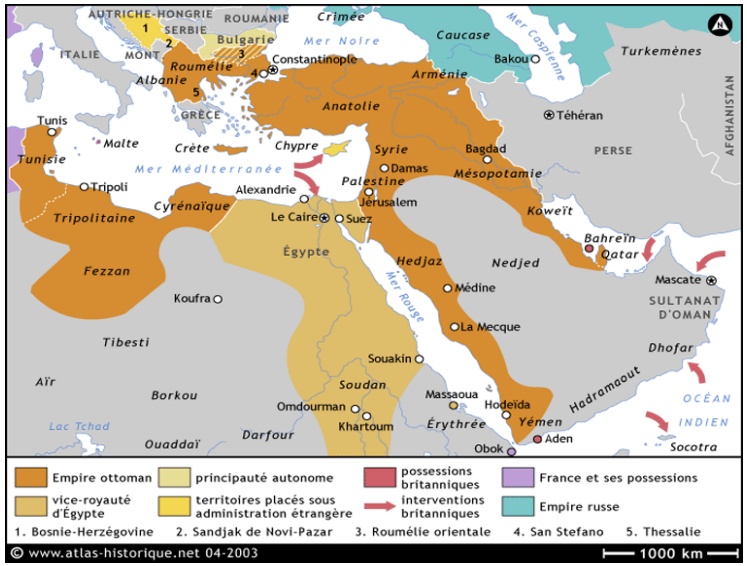

La naissance du confessionnalisme

Mont-Liban: province ottomane autonome
1840: émergence de tensions confessionnelles entre minorités (Maronites vs Druzes)
Origines: orientalistes, missionnaires étrangers, rivalité franco-britannique, réformes ottomanes pour les minorités
1860: nouveaux massacres entre les deux communautés, qui se propagent vers Damas
Origines: même qu'en 1840, + division confessionnelle des dirigeants de la zone en 1842
1861: Création de la Moutassarifiyya du Mont-Liban: Le confessionnalisme politique est né et institutionnalisé (Conseil exécutif: 4 Maronites, 3 Druzes, 2 Grecs-Orthodoxes, 1 pour chaque communauté Sunnite, Chiite et Malachites)

L’Empire ottoman et la Première Guerre mondiale

Origines: Assassinat de l'héritier austro-hongrois à Sarajevo, autres problèmes non résolus tels que l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1870

L'Empire ottoman est entré en guerre avec les Allemands en attaquant la flotte russe dans la Mer Noire le 29 octobre 1914

Le nationalisme arabe et la Correspondance Hussein-McMahon

Nationalisme arabe: Renaissance culturelle et intellectuelle, ambitions locales, montée d'un nationalisme turc et panturquisme avec les Jeunes Turcs (au pouvoir depuis 1908)

Correspondance Hussein-McMahon 1915 : promesses faites par les Britanniques pour aider les Arabes à obtenir leur indépendance, les Arabes vont aider les Britanniques et leurs alliés contre les Ottomans.

Bataille des Dardanelles 1915: élément accélérateur des accords

October 24 1915

1. Subject to the above modifications, Great Britain is prepared to recognize and support the independence of the Arabs in all the regions within the limits demanded by the Sherif of Mecca.

2. Great Britain will guarantee the Holy Places against all external aggression and will recognise their inviolability.

3. When the situation admits, Great Britain will give to the Arabs her advice and will assist them to establish what may appear to be the most suitable forms of government in those various territories.

I am convinced that this declaration will assure you beyond all possible doubt of the sympathy of Great Britain towards the aspirations of her friends the Arabs and will result in a firm and lasting alliance, the immediate results of which will be the expulsion of the Turks from the Arab countries and the freeing of the Arab peoples from the Turkish yoke, which for so many years has pressed heavily upon them.

A.H. Mcmahon

A Mcmahon

Les accords Sykes-Picot

Alors qu'ils promettaient aux Arabes de les aider à obtenir leur indépendance, les Français et les Britanniques négociaient en 1916 la répartition de la région.

Intérêts économiques:
Les entreprises françaises exploitant les ports et les chemins de fer (+ le pétrole). Les entreprises britanniques veulent exploiter le pétrole, contrôler les détroits et assurer la route vers l'Inde (maritime et terrestre).

Intérêts culturels:
La France veut garder son influence en Grande-Syrie.

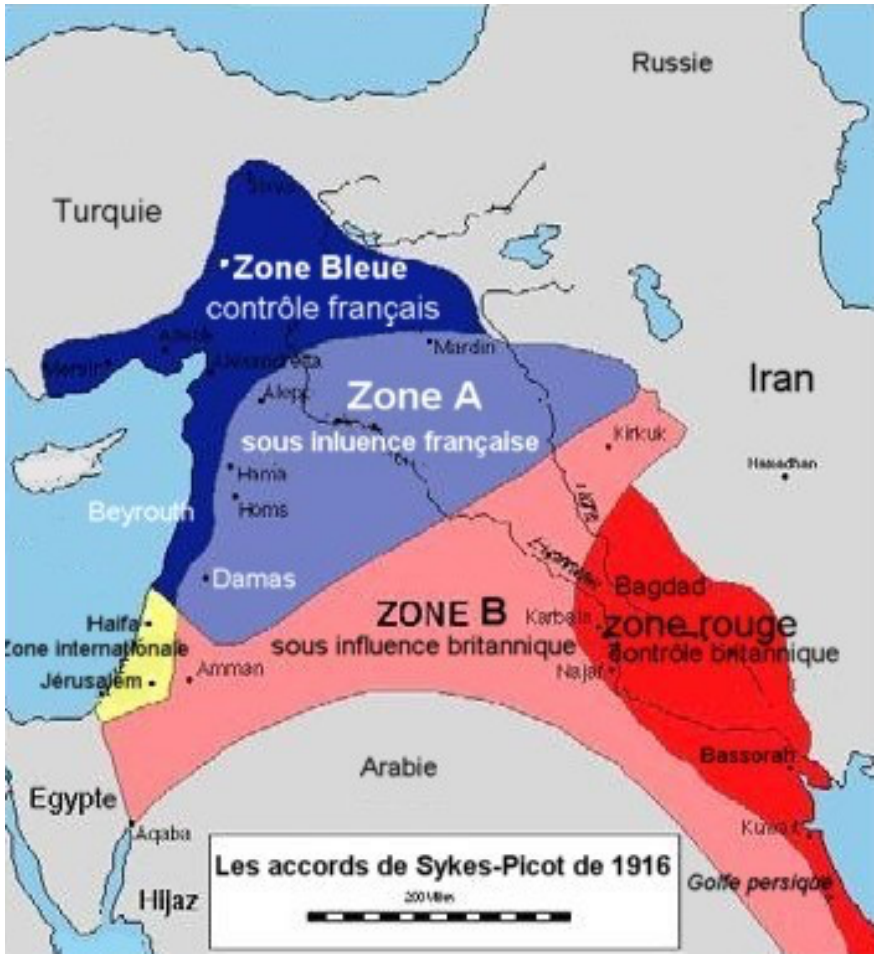

La Révolte arabe

10 juin 1916: Sharif Hussein proclame la révolte à La Mecque contre les Ottomans.

L'armée britannique soutient les forces arabes, Lawrence d'Arabie est chargé de conseiller l'émir Fayçal (fils du Sharif Hussein).

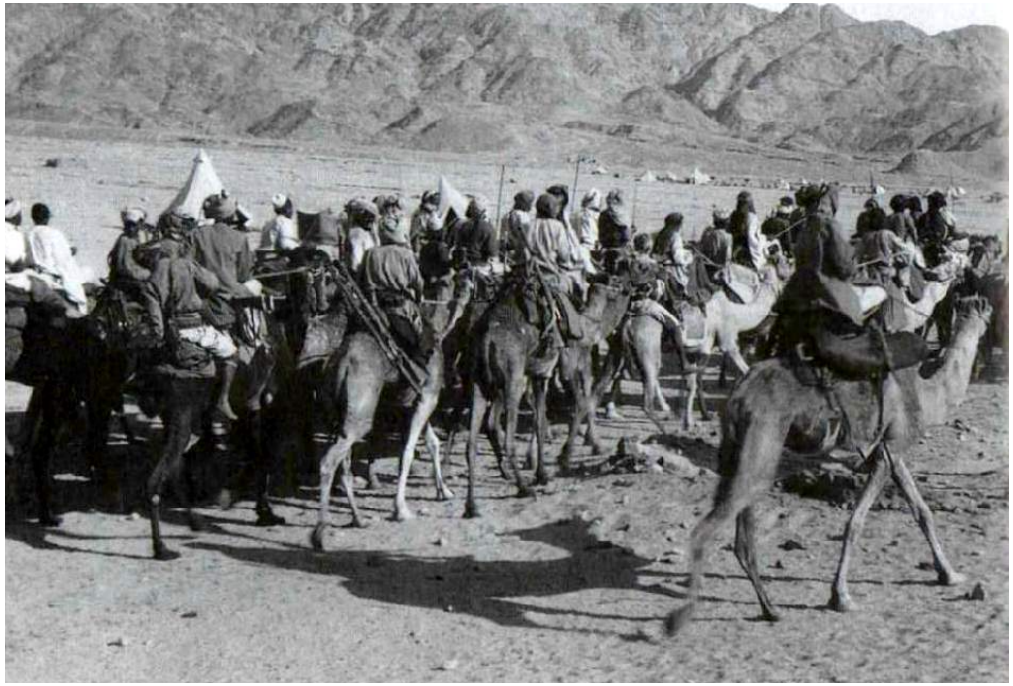

Cette révolte affaiblit les Ottomans qui doivent mener des batailles sur plusieurs fronts.

La Déclaration Balfour

1881-1884: Première Aliyah

1897: Organisation sioniste mondiale

1903-1914: Deuxième Aliyah

PALESTINE FOR THE JEWS.

OFFICIAL SYMPATHY.

Mr. Balfour has sent the following letter to Lord Rothschild in regard to the establishment of a national home in Palestine for the Jewish people :—

I have much pleasure in conveying to you, on behalf of his Majesty's Government, the following declaration of sympathy with Jewish Zionist aspirations which has been submitted to and approved by the Cabinet :—

His Majesty's Government view with favour the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people, and will use their best endeavours to facilitate the achievement of this object, it being clearly understood that nothing shall be done which may prejudice the civil and religious rights of existing non-Jewish communities in Palestine, or the rights and political status enjoyed by Jews in any other country.

I should be grateful if you would bring this declaration to the knowledge of the Zionist Federation.

2 novembre 1917: La Déclaration Balfour

La fin de la Guerre et le Traité de Versailles

Effondrement imminent de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie: l'Empire ottoman signe un armistice en octobre 1918

La famine, la maladie, la destruction et la mort: bilan dans l'Empire ottoman

Le Traité de Versailles, les accords de San Remo et le Traité de Sèvres (1920) façonnent le nouveau Moyen-Orient

La France: Grande-Syrie ou Grand-Liban?

Pichon (MAE) à Coulondre (diplomate), Télégramme, 22 oct. 1918:
“Il importe toutefois que par vos discours, comme par vos actions et celle de nos officiers, vous donniez nettement l’impression que les Musulmans, tout comme les Chrétiens de tout rite, trouveront auprès de nous concours et assistance, et que la France maintiendra entre tous une justice impartiale”.

Mémoire de l’émir Fayçal à la Conférence de la paix, 1er janvier 1919:
“L’objectif des mouvements nationalistes arabes (dont mon père est devenu le leader durant la guerre après les appels combinés des branches syriennes et mésopotamiennes) est d’unir les Arabes, éventuellement dans une seule nation…
Nous croyons que la Syrie, aire agricole et industrielle densément peuplée, est suffisamment avancée politiquement pour gérer ses propres affaires. Nous croyons aussi que le conseil technique étranger et son aide seront un facteur important dans notre développement national. Nous sommes décidés à payer cette aide en espèces: nous ne pouvons lui sacrifier aucune partie de la partie que nous venons de gagner par notre lute armée”.

La France: Grande-Syrie ou Grand-Liban?

Mémoire de la délégation libanaise à la Conférence de paix, Paris, 13 février 1919:

Notre délégation tient son mandat du Conseil administratif du Mont-Liban, notre parlement national…

Le Liban demande à recouvrer, avec la reconnaissance de son indépendance, ses frontières historiques et naturelles qui lui avaient été ravies par les empiètements turcs (le Nahr al-Kabir au Nord, ras al-Naqoura au sud, l'Anti-Liban à l'est et la mer à l'ouest)…

Reconnaissant l'insuffisance du pays, surtout dans les premiers temps, à se développer seul… il (le Liban) a demandé la collaboration d'une grande puissance. Ce pays ne pouvait être que la France…

Deux mots de nos rapports avec la Syrie… Le régime de complète séparation serait également préjudiciable aux uns comme aux autres (aux Libanais et aux Syriens). Et cependant, le Liban ne consentirait à participer à l'intégralité syrienne, tout en gardant sa personnalité distincte, que si ce dernier pays bénéficiait de la même collaboration française".

La France: Grande-Syrie ou Grand-Liban?

Picot au Ministre français des Affaires étrangères, 31 mai 1919:
“Sans me découvrir, je m’efforce de faire préconiser une formule transactionnelle où la coopération active de la France et l’occupation du pays par ses troupes seraient pour les Libanais la condition formelle et nécessaire de l’adhésion du Liban à une fédération syrienne”.

Picot au patriarche maronite, 1er juin 1919:
“Si les Libanais veulent l’indépendance complète qu’ils arrêtent de demander le Grand-Liban et se contentent du Petit-Liban”.

La France: Grande-Syrie ou Grand-Liban?

Le Congrès syrien à la Commission d'enquête (King-Crane), juin 1919:
"Indépendance politique complète de la Syrie et établissement en Syrie d'un gouvernement civil démocratique indépendant…
La Syrie ne devra être en aucune façon morcelée. Ses limites naturelles vont du Taurus au nord, à Rafah et Akaba au sud; du désert de Syrie à l'est, à la Méditerranée à l'ouest. Dans ces limites politiques et économiques se formera l'unité syrienne…
Refus absolu de l'aide de la France…
L'immigration des Sionistes dans la Syrie méridionale, c'est-à-dire en Palestine, sera interdite".

Rapport du cabinet politique (français), Beyrouth, 28 mai 1920:
"Le gouvernement de Damas travaille à gagner à lui les chrétiens du Liban et de Beyrouth, surtout qu'il a vu dernièrement que les sentiments des Libanais à l'égard de la France se sont refroidis. Les musulmans ont compris, d'autre part, que le gouvernement français désire que les Libanais s'accordent avec l'intérieur sur l'unité du pays pourvu que cet accord ne soit pas dirigé contre lui… deux buts et deux politiques ont donc convergé et se sont rencontrés en faveur de l'union des deux communautés, l'une française et l'autre arabe".

Traité de Sèvres1920

La France renonce à Mossoul et la Palestine, prévue comme zone internationale dans les accords Sykes-Picot, devient un territoire mandataire britannique. En contre partie, la Grande-Bretagne n'intervient pas contre la France qui écrase les rebelles syriens en 1920, et crée, après la signature du traité de Sèvres, le Liban tel qu'il est demandé par la délégation libanaise, ainsi que plusieurs entités syriennes pour briser le nationalisme syrien dans une logique de minorités dans une majorité.

Le traité de Sèvres confirme le traité de Versailles et les accords de San Remo signés essentiellement entre les Français et les Britanniques.

La création du Liban et de la Syrie

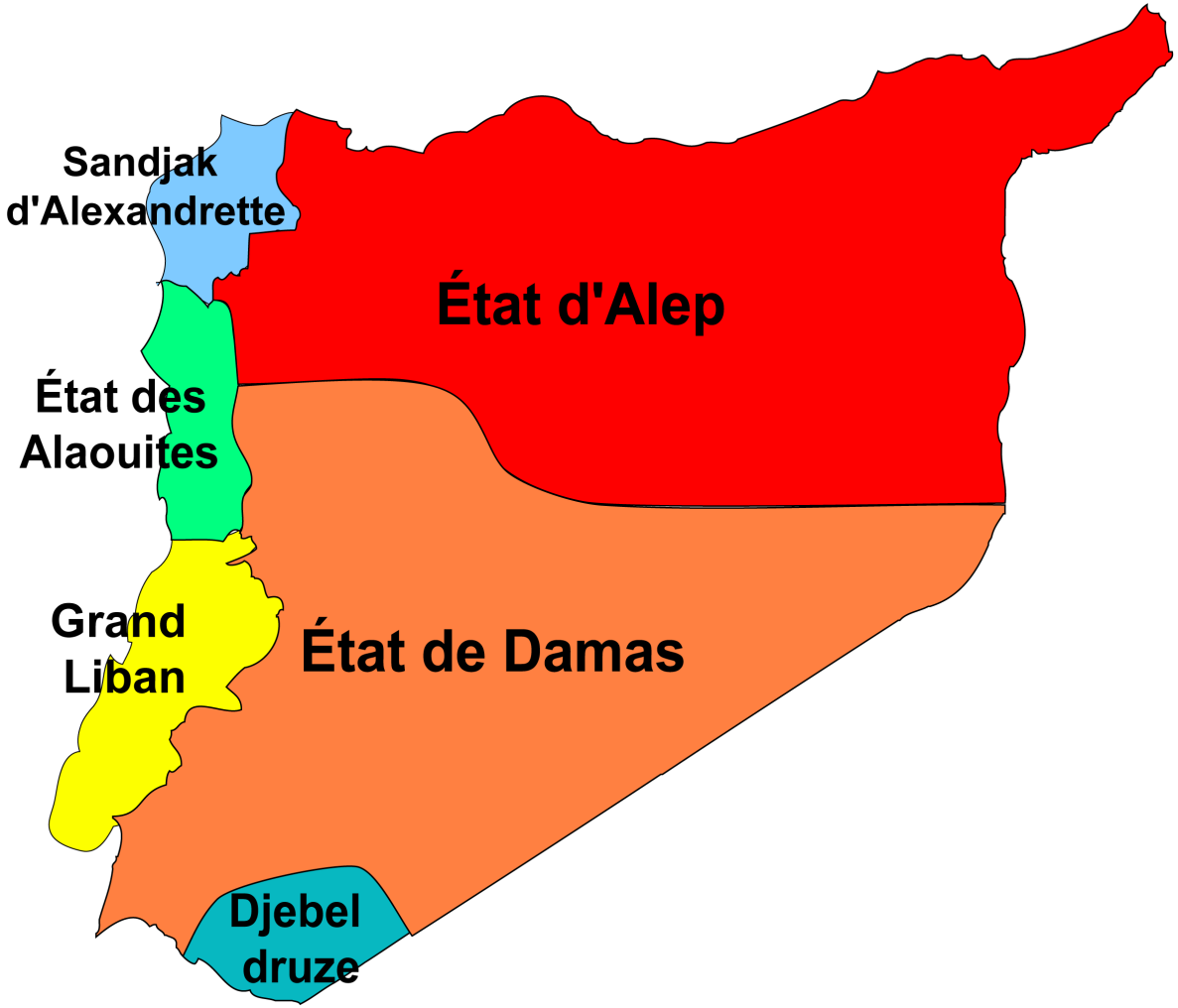

Institutionalisation du confessionnalisme au Liban

Article 95 de la Constitution libanaise de 1926:

« A titre transitoire et conformément aux dispositions de l'article 1er de la Charte du Mandat et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentées dans les emplois publics et dans la composition du ministère sans que cela puisse cependant nuire au bien de l'État. »

Les entités syriennes sous le mandat

Septembre 1920	Proclamation des Etats d'Alep (incluant le sandjak autonome d'Alexandrette) et de Damas, ainsi que du Territoire des Alaouites, promu au rond « d'Etat » en 1922
Mars 1921	Le Djebel Druze constitué en Etat
Juin 1922	Fédération syrienne regroupant les Etats de Damas, d'Alep et des Alaouites
Décembre 1924	Les Etats de Damas et d'Alep sont constitués en un Etat de Syrie (comprenant le sandjak autonome d'Alexandrette)
Novembre 1936	La Syrie intègre également les Etats druze et alaouite
1938	Perte du sandjak d'Alexandrette, cédé à la Turquie
Septembre 1939	La Syrie est amputée des entités druze et alaouite